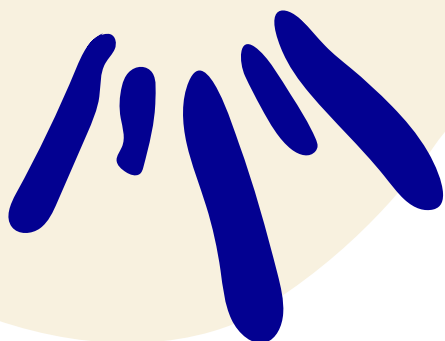


Association hapi

Rapport d'Activité

2024



Sommaire

**HAPI : UNE ASSOCIATION DE SOUTIEN AU
DÉVELOPPEMENT DE L'HABITAT ACCOMPAGNÉ,
PARTAGÉ ET INSÉRÉ AU SERVICE DE L'ÉCOSYSTÈME**

6

**AXE 1 : PROMOUVOIR L'HABITAT ACOMPAGNÉ, PARTAGÉ
ET INSÉRÉ DANS LA VIE LOCALE**

9

**AXE 2 : ORIENTER LES PORTEURS DE PROJETS POUR
FACILITER LE DÉPLOIEMENT DE L'HABITAT API**

15

**AXE 3 : ACCROÎTRE LES COMPÉTENCES DES ACTEURS
DANS LES TERRITOIRES**

19

AXE 4 : MESURER L'IMPACT DE L'HABITAT API

23



ÉDITO

L'année 2024 marque une étape importante dans la structuration et le développement de l'association hapi. Fidèles à nos engagements, et avec l'appui de nos trois membres fondateurs que sont la Caisse des Dépôts et Consignations, la Fondation des Petits Frères des Pauvres et le réseau HAPA, nous avons poursuivi nos actions au service de l'écosystème de l'habitat API (Accompagné, Partagé et Inséré dans la vie locale) – un habitat pensé pour et avec ses habitants âgés et/ou en situation de handicap, à taille humaine, inclusif et respectueux des territoires.

Nos quatre missions fondamentales ont guidé nos activités tout au long de l'année :

- **La promotion de l'habitat API**, d'abord, s'est traduite par un développement continu de notre site monhabitatinclusif.fr et une participation active à de nombreux événements, avec une communication plus structurée pour faire connaître ce modèle d'habitat porteur de sens.
- **L'orientation des porteurs de projets** s'est poursuivie, avec une volonté d'améliorer le processus et la mobilisation des partenaires, pour apporter des réponses plus accessibles et personnalisées à toutes celles et ceux qui souhaitent s'engager dans une démarche d'habitat API.
- **La montée en compétences des acteurs** a fait l'objet d'expérimentations, sur la base de sollicitations nationales et territoriales, avec notamment la mise en place de temps de sensibilisation en format transversal entre différents acteurs engagés dans l'habitat API.
- Enfin, **la mesure d'impact social**, avec l'implication de 28 porteurs de projets à l'échelle nationale, essentielle pour donner de la visibilité aux habitats API, la parole aux habitants et du crédit aux projets afin de nourrir l'évolution d'une politique publique dédiée à ce mode d'habiter particulier.

Face à un secteur encore en plein essor, les différentes missions de l'association ont tout leur sens pour continuer à soutenir les porteurs de projets et l'ensemble des acteurs impliqués afin d'assurer la pérennité des habitats existants et de contribuer à l'émergence de nouveaux sur les territoires.

Nous remercions sincèrement tous les acteurs qui se sont mobilisés à nos côtés – porteurs de projets, partenaires, institutions et collaborateurs – pour rendre ces nombreuses actions possibles et vous donnons rendez-vous en 2025 pour poursuivre et amplifier le travail initié au service d'une politique publique transversale de l'habitat intermédiaire que nous souhaitons voir se développer, au regard des besoins émergents.

Bonne lecture !



Ensemble, contribuons à faire de l'habitat API une réponse concrète aux défis du logement et du vivre ensemble !



L'ÉQUIPE HAPI 2024

Équipe salariée

Ingrid DAUTREY

Directrice de l'association

Louise MICHELIN

Chargée de mission mesure d'impact

Camille PICARD

Chargée d'animation territoriale et de plateformes numériques

Conseil d'administration

Gael BRENAUT

Président de l'association hapi,
Fondation des Petits Frères des Pauvres

Laure PIERREL

Directrice de l'immobilier,
Fondation des Petits Frères des Pauvres

Michel-François DELANNOY

Directeur Appui aux Territoires à la Banque des Territoires,
Caisse des Dépôts

Axel RAHOLA (à partir de juin)

Directeur adjoint des politiques sociales,
Caisse des Dépôts

Laure DE LA BRETECHE (jusqu'en mai)

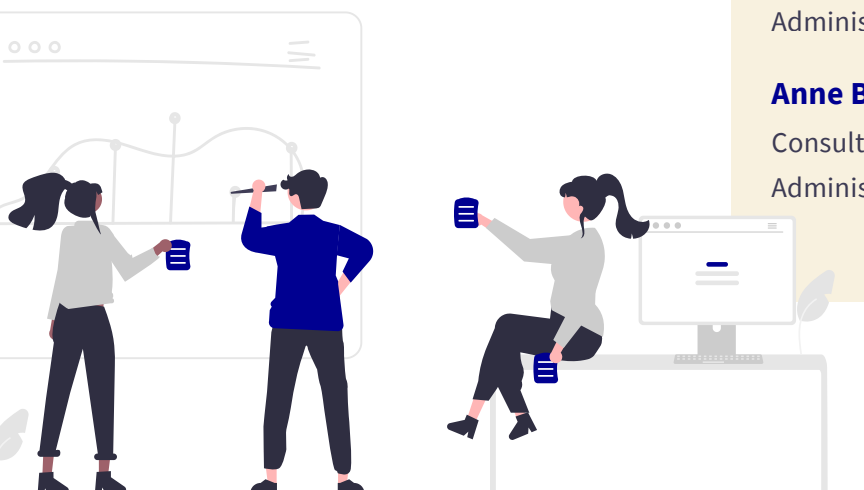
Directeur adjoint des politiques sociales,
Caisse des Dépôts

Vanessa COUVREUX-CHAPEAU

co-fondatrice et directrice de l'association Habit'âge,
Administratrice du Réseau HAPA

Anne BEAU-REDER

Consultante en management et porteuse de projets API,
Administratrice du Réseau HAPA



Chiffres clés

2024

3

Salariées

6

Administrateurs

28

Porteurs de projets engagés
dans la Mesure d'Impact Social

15 552

Visiteurs sur la plateforme

1 317

Abonnés sur la page LinkedIn

47

Habitats API représentés

120

Projets orientés

100+

Acteurs de l'écosystème
ont bénéficié de temps
d'information/sensibilisation



HAPI : UNE ASSOCIATION DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DE L'HABITAT ACCOMPAGNÉ, PARTAGÉ ET INSÉRÉ AU SERVICE DE L'ÉCOSYSTÈME

Créée en 2021 à l'initiative de trois acteurs — le groupe Caisse des Dépôts, le Réseau de l'Habitat Accompagné et Partagé, et la Fondation des Petits Frères des Pauvres —, l'association hapi vise à répondre aux besoins de l'écosystème : diversification de l'offre d'habitat, structuration nationale d'appui aux dispositifs existants, et soutien pour lever les freins et faciliter le déploiement de l'habitat inclusif.

Les membres fondateurs de la l'association hapi



L'association hapi s'est dotée de quatre objectifs pour mener à bien sa mission de soutien au développement de l'habitat accompagné, partagé et inséré :

Promouvoir l'habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale.

Sensibiliser l'ensemble des acteurs en leur apportant une information utile et adaptée à leur montée en compétence.

Orienter les porteurs de projet vers les partenaires à même de les accompagner.

Mesurer l'impact de l'habitat API et contribuer à une démarche évaluative en France.



Rappel des définitions de l'habitat API

La loi ELAN du 23 novembre 2018 définit l'habitat inclusif au sein du code de l'action sociale et des familles (art. L.281-1 du CASF) :

L'habitat inclusif est destiné aux personnes handicapées et aux personnes âgées qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes (...) et assorti d'un projet de vie sociale et partagée défini par un cahier des charges national (...).

Suite à la mise en application de cette loi, Denis Piveteau et Jacques Wolfrom ont remis le 26 juin 2020 le rapport *Demain, je pourrai choisir d'habiter avec vous !* au Premier Ministre. Ce rapport visait à identifier les moyens d'accélérer le développement de l'habitat inclusif.

Ce rapport propose d'utiliser pour ces habitats l'appellation d'habitat API :

- **Accompagné** par des professionnels et les proches aidants,
- **Partagé** dans le projet de vie sociale, les espaces communs et d'éventuels les services
- **Inséré** dans la vie locale pour éviter l'isolement et favoriser l'inclusivité.

C'est cette appellation que les fondateurs de l'association hapi ont retenue. Qu'il s'agisse d'un habitat « inclusif » ou « API », il est constitué d'habitants bénéficiaires ou non de l'Aide à la Vie Partagée (AVP), d'un projet de vie sociale et partagée et de la présence d'un espace commun, d'une personne morale qui porte le projet de vie sociale et partagée.

L'HABITAT API PEUT PRENDRE DIVERSES FORMES ARCHITECTURALES :

Habitat partagé ou colocation : l'habitant vit avec des colocataires dans un même logement et dispose d'une chambre à titre d'espace privatif et partage les autres pièces du logement avec ses colocataires.

Habitat groupé : chaque habitant dispose d'un logement autonome, les différents logements d'un même projet étant à la fois à proximité les uns des autres et d'espaces communs à disposition pour des activités et des temps de convivialité partagés.

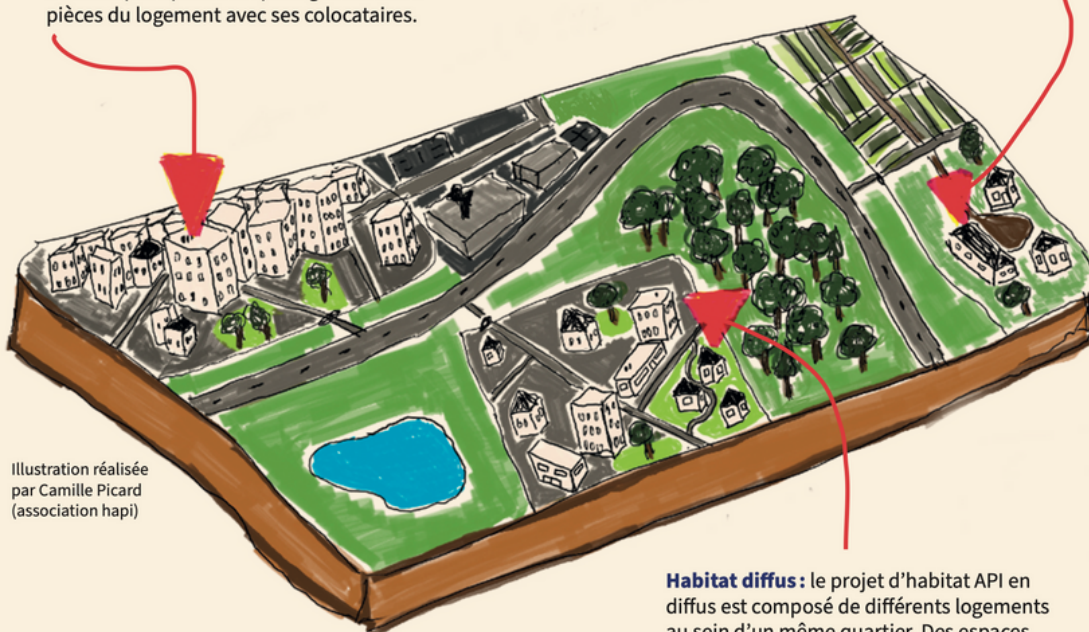
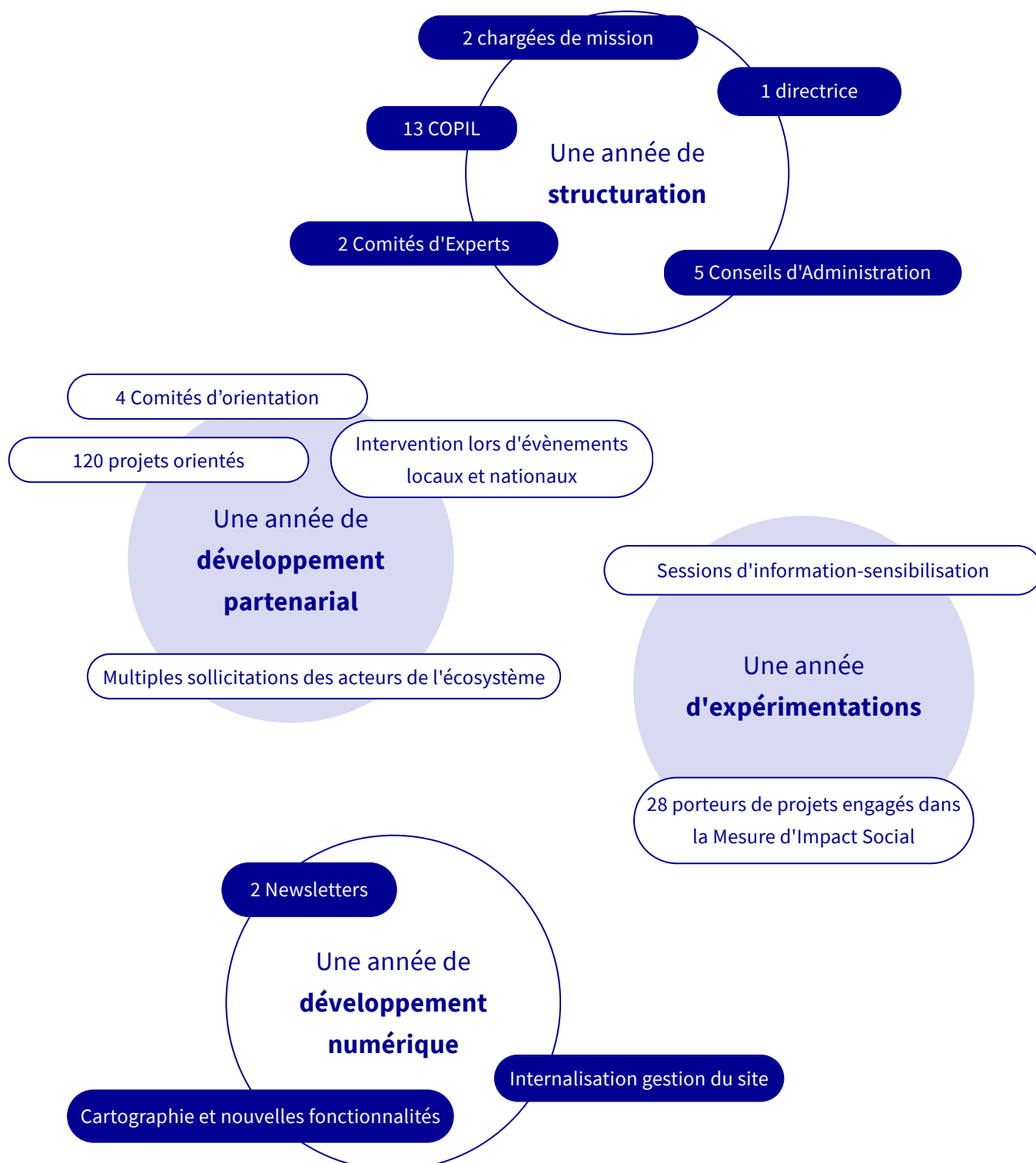


Illustration réalisée
par Camille Picard
(association hapi)

Habitat diffus : le projet d'habitat API en diffus est composé de différents logements au sein d'un même quartier. Des espaces communs sont à disposition des habitants dans le quartier pour des activités et des temps de convivialité partagés.

2024, année charnière pour l'association hapi

En 2024, l'association s'est structurée autour d'une organisation renforcée pour accompagner son développement et assurer sa pérennité. La gestion des ressources humaines a été une priorité majeure, avec le recrutement et la prise de poste progressive d'une équipe de trois personnes entre janvier et avril.



AXE 1 : PROMOUVOIR L'HABITAT ACOMPAGNÉ, PARTAGÉ ET INSÉRÉ DANS LA VIE LOCALE

monhabitatinclusif.fr : Une plateforme en évolution continue

L'intérêt manifeste de la plateforme se confirme, illustrée par les chiffres de fréquentation et d'utilisation. L'ajout de fonctionnalités se poursuit au fil de l'émergence des besoins et des souhaits d'évolution du site.

Depuis son lancement, la plateforme dédiée à l'habitat API a attiré **42 816 visites** au 31 décembre 2024, dont **15 552 visites** entre décembre 2023 et décembre 2024, soit une **augmentation significative de 68 %** par rapport à la période précédente. En moyenne, 1 513 visiteurs/mois (environ 50 par jour) utilisent cet outil, preuve de son attractivité croissante et de la vitalité du secteur.

Intégration de la **cartographie des projets orientés**, un outil pour suivre les initiatives en cours

+ 68% de visites sur monhabitatinclusif.fr

Optimisation de la page dédiée au Comité d'orientation

Ajout d'une **page spécifique pour les partenaires financeurs et experts** afin de renforcer la visibilité des collaborations

À l'été 2024, la gestion du site a été internalisée par l'équipe hapi, avec une transition vers une nouvelle technologie. Ce choix stratégique offre une **flexibilité et une autonomie accrue**, permettant à l'équipe d'ajuster les contenus et fonctionnalités en temps réel.



L'habitat API vu du terrain :
paroles et expériences de
2024

En 2024, une collecte de témoignages a été initiée pour **mieux valoriser les initiatives locales**. Parmi les moments marquants :

- La visite d'un habitat inclusif pour personnes âgées, situé dans l'ancien Carmel de Condom, géré par Habitat & Humanisme Midi-Pyrénées. Ce lieu accueille également des résidents dans une pension de famille, des vacanciers ainsi que des pèlerins pour Compostelle dans un gîte, créant un mélange intergénérationnel et culturel.
- Les rencontres territoriales du Réseau HAPA en octobre 2024, l'occasion de rencontrer de nombreux porteurs de projets
- Les témoignages collectés lors des visites sur sites et échanges avec les porteurs de projets impliqués dans la Mesure d'Impact Social.

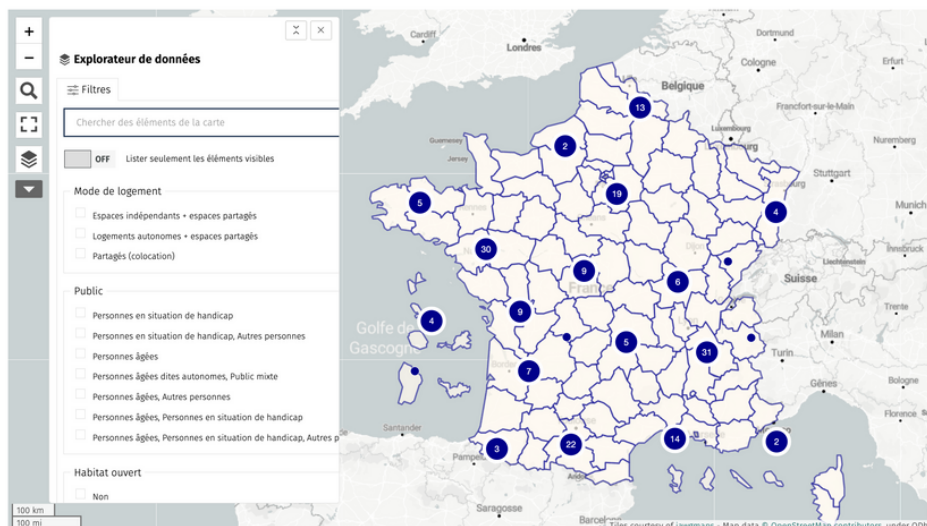
Une cartographie catégorisée des projets orientés par l'association

Une cartographie détaillée a été réalisée puis mise en ligne, regroupant **190 projets issus du Comité d'orientation de l'association** et orientés vers un des partenaires de l'accompagnement et/ou du financement de l'habitat API. Seuls les projets pour lesquels les porteurs ont donné leur accord pour l'utilisation de leurs données apparaissent sur la carte.

Des filtres permettent une recherche par type de logement, par public cible et par département.

Cartographie et exemples d'habitats API

Cartographie des projets orientés par l'association



Faire connaître et renforcer la stratégie de communication

Une stratégie renforcée sur les réseaux sociaux

La page LinkedIn de l'association est devenue un levier clé pour la diffusion des contenus :

- **1 317 abonnés** fin 2024, avec une progression notable : **344 nouveaux abonnés sur les 12 derniers mois**, soit une augmentation de **26 %**,
- **1 316 vues du profil LinkedIn** sur 2024, démontrant l'intérêt croissant pour l'association et ses actions.

Relance d'une Newsletter ciblée

L'été 2024 a marqué la relance de la Newsletter, enrichie d'une catégorisation des inscrits directement sur le site. Ce canal permet de partager :

- Les événements liés à l'habitat API,
- Les avancées des expérimentations locales,
- Les actualités législatives et stratégiques.



Newsletter automne-hiver 2024

Les actualités

RENCONTRES TERRITORIALES DU RÉSEAU HAPA

Présentation des résultats de la Mesure d'Impact Social à Paris

Mardi 17 décembre, la dernière rencontre territoriale 2024 du Réseau HAPA s'est tenue à Paris. Cet événement, clôturant un tour de France riche en enseignements et partages autour de l'habitat inclusif, a également été un moment privilégié pour présenter les résultats de l'expérimentation de Mesure d'Impact Social portée par l'association hapi.



Après une année d'engagement intense de la part de 28 porteurs de projets, plus de 150 participants ont eu l'opportunité d'assister à cette présentation.

Un grand merci au Réseau HAPA pour l'organisation de cet événement, aux porteurs de



Les évènements et contributions



MARS

Assises du Bien Vieillir

Présentation des enjeux de l'habitat API, en lien avec les besoins des territoires, aux côtés de la Caisse des Dépôts



JUIN

Journée Habitat Inclusif

Organisée par VYV3 Pays de la Loire

Hub des Territoires

Participation à l'évènement « logement inclusif Senior- quel développement national ? »

JUILLET

Contribution au guide de l'habitat inclusif de la Métropole de Lyon

A destination des porteurs de projets (plusieurs temps de travail entre mars et juillet 2024)

SEPTEMBRE

Webinaire CNFPT / INSET de Dunkerque

Sensibilisation aux principes et pratiques de l'habitat inclusif

Contribution au numéro du cahier Repères - USH

Dédié à l'habitat inclusif

Congrès de l'USH



OCTOBRE

Quatre rencontres territoriales du réseau HAPA

Participation active, partage d'expériences, tenue d'un stand

Rencontre de l'Habitat Inclusif organisée par le département du Var

Présentation des actions de l'association



NOVEMBRE

Salon des Maires et des Collectivités Locales

Tenue d'un stand aux côtés de la Caisse des Dépôts.



DÉCEMBRE

Rencontre territoriale parisienne du réseau HAPA

Contribution à l'organisation ; présentation des résultats de la Mesure d'Impact Social ; animation de deux ateliers et tenue d'un stand.

Synthèse des actions axe 1

PROMOUVOIR L'HABITAT ACOMPAGNÉ, PARTAGÉ ET INSÉRÉ DANS LA VIE LOCALE

Ces actions ont permis de conforter la place et le rôle de l'association hapi pour faciliter :

- **La visibilité et la crédibilité** de l'habitat API comme une solution incontournable face aux enjeux de l'inclusion dans la vie locale des personnes fragilisées par l'âge et/ou le handicap.
- **Une présence renforcée** de l'association hapi au sein de l'écosystème.
- **La diffusion des ressources** et des bonnes pratiques pour accélérer la mise en œuvre de projets locaux.



AXE 2 : ORIENTER LES PORTEURS DE PROJETS POUR FACILITER LE DÉPLOIEMENT DE L'HABITAT API

Des partenaires engagés aux côtés de hapi



Bilan de l'année 2024

Tenue de 4 Comités d'orientation sur l'année 2024 et orientation de 120 dossiers

Les Comités d'orientation de l'association se sont déroulés en mars, juin, septembre et décembre pour l'année 2024. Un total de 120 projets ont été orientés :

64%

des porteurs de projets ont été orientés vers au moins un membre du Comité

36%

des porteurs de projets ont été orientés vers des ressources pour avancer dans leurs projets

Évolutions apportées au Comité d'orientation en 2024

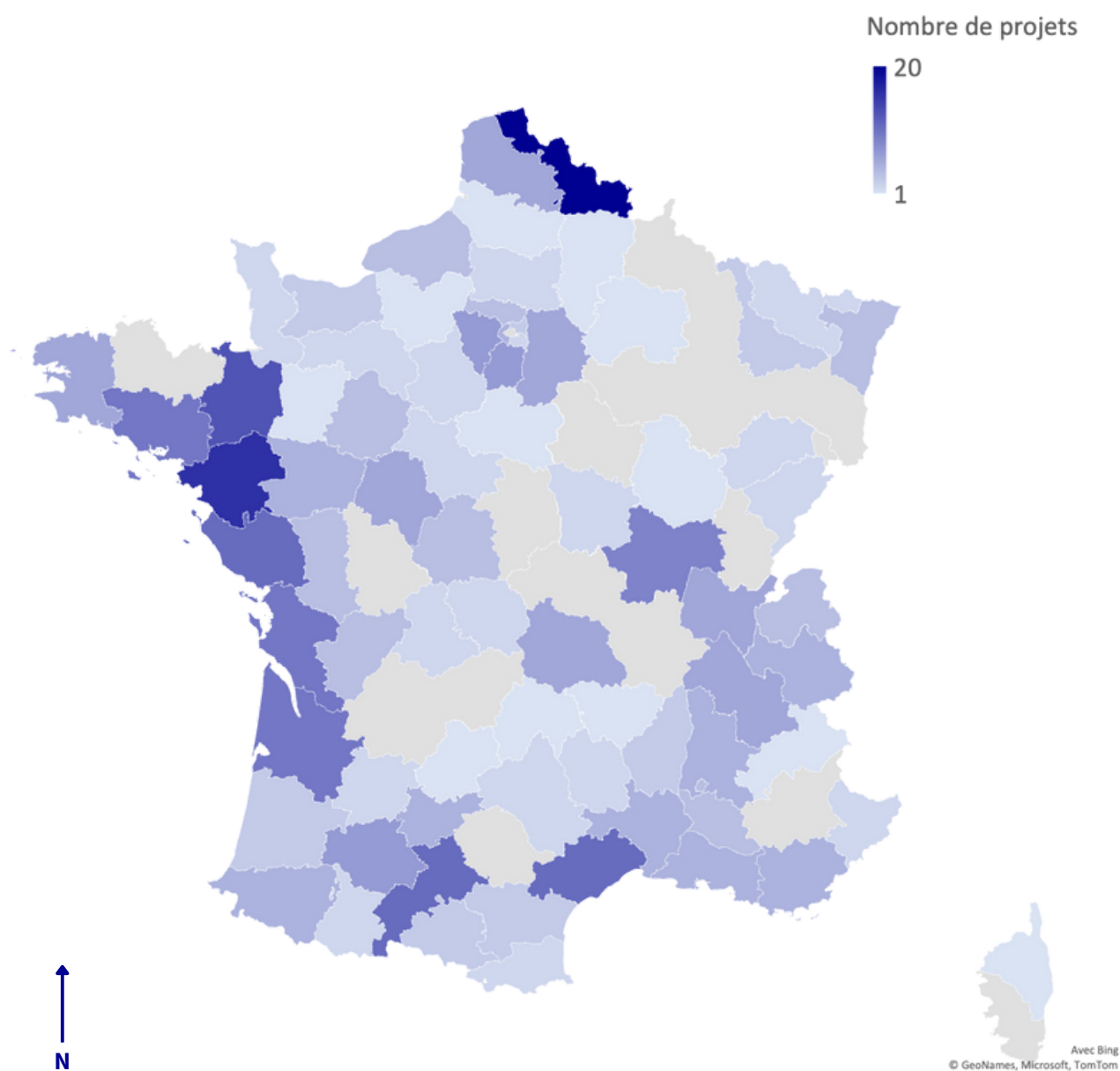
Plusieurs groupes de travail avec les partenaires de l'association ont vu le jour afin d'améliorer la pertinence des orientations. Pour y parvenir, une révision des critères des partenaires, en accord avec l'évolution de leur politique habitat, a été entreprise. En parallèle, le formulaire à destination des porteurs de projets a également été amélioré afin d'en faciliter la compréhension et la lecture à réception des dossiers.



Bilan des années 2022-2024



Répartition des projets instruits en France métropolitaine et en Corse 2022-2024



Régions **les + représentées***

- L'Auvergne-Rhône-Alpes (66 projets)
- L'Occitanie (58 projets)
- La Nouvelle-Aquitaine (45 projets)

Régions **les - représentées***

- Les DROM-COM (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion (7 projets cumulés))
- Le Grand-Est (11 projets)
- La Normandie (12 projets)

*Au regard de la somme des projets de tous les Départements de la Région concernée

Synthèse des actions axe 2

ORIENTER LES PORTEURS DE PROJETS

Entre 2022 et 2024, 393 dossiers ont été déposés par des porteurs de projets pour bénéficier d'une orientation vers un des membres du comité. Plus spécifiquement, en 2024 :

- **120 projets** ont été orientés,
- **77 projets** ont obtenu au minimum une orientation vers un des membres,
- Après un **pic de dépôt des dossiers au Comité numéro 10** (45 dossiers), une baisse puis une stabilisation autour de 30 dossiers ont été observées.
- Des améliorations, en accord avec les partenaires, ont été apportées aux critères de qualification des dossiers et au formulaire de dépôt des dossiers.



AXE 3 : ACCROÎTRE LES COMPÉTENCES DES ACTEURS DANS LES TERRITOIRES

Expérimentations partenariales sur plusieurs territoires

En 2024, l'association hapi a poursuivi ses **expérimentations partenariales**, visant à informer, sensibiliser et accompagner les acteurs locaux dans le développement de l'habitat API.

Sollicitations et rencontres avec des acteurs nationaux et locaux

Une **douzaine d'acteurs nationaux et locaux** ont sollicité hapi pour connaître l'association, ses missions, et bénéficier de son expertise. L'association a notamment été en contact avec ou participé à :

- Des rencontres bilatérales avec des acteurs de la formation (**CNFPT-INSET**, **Familles Solidaires**, **Philae**, **Groupe SOS**)
- Des échanges d'informations (**La Clé Solidaire**, **le Pays de Mormal**, **l'USH de la Région du Centre Val-de-Loire**, **HapiH**)
- Des Comités techniques de la Conférence des Financeurs de l'Habitat Inclusif et séances plénières (**Conseil Départemental du Maine-et-Loire**, **Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis**)
- Des journées professionnelles (**USH Ile-de-France**)

Présentation et échanges avec des communautés professionnelles

- **Présentation** de hapi auprès de la e-communauté des accompagnateurs MSA
- **Intervention** lors du webinaire du CNFPT / INSET de Dunkerque consacré à l'habitat inclusif (septembre 2024)
- **Contribution** à une table ronde lors de la deuxième rencontre départementale de l'Habitat Inclusif dans le Var (octobre 2024)

Hapi comme rouage aux échelons nationaux et locaux : le cas des Conseils Départementaux

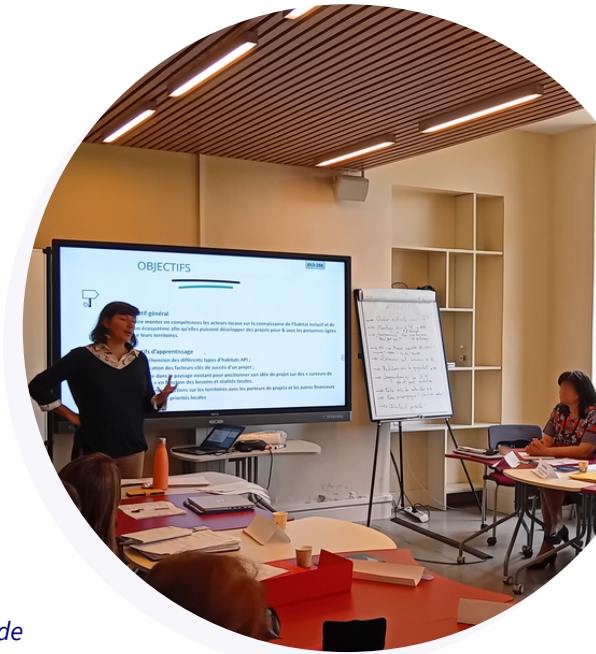
L'association hapi a été en lien avec **6 Conseils Départementaux** : CD 49 (Maine-et-Loire), CD 32 (Gers), CD 22 (Côtes-d'Armor), CD 93 (Seine-Saint-Denis), CD 83 (Var), et CD 69 (Rhône). Les échanges ont permis de partager des informations, des questionnements, d'identifier des freins et leviers locaux, ainsi que d'impulser une dynamique commune en faveur de l'habitat API. **Ces échanges ont conforté notre rôle d'intermédiaire clé entre les acteurs locaux et les réseaux nationaux.**

Expérimentation dans le Gers : sessions d'information et sensibilisation

Un partenariat a été développé entre le Conseil départemental du Gers, Territoires des Possibles et l'association hapi pour organiser un cycle de trois sessions (en mai, juillet et novembre) destinées à renforcer les connaissances et compétences des acteurs locaux. Ces sessions ont été conçues **en complémentarité avec les actions développées par le CD** et sa programmation AVP (8 projets à ce jour). L'expérimentation a répondu à un besoin d'acculturation sur l'habitat API, en prenant en compte les **besoins spécifiques des territoires**. Les participants étaient constitués de 2 groupes de 14-15 personnes composés d'élus et agents des EPCI, des bailleurs sociaux, de porteurs de projets et de services à domicile.

Les thématiques abordées

- Passer de l'idée au projet
- L'écosystème et les différents montages de l'habitat API
- La coopération entre parties prenantes



« Cette journée était **indispensable**, je repars avec beaucoup de questions, mais **encore plus motivée** ! Merci pour tous les points de vigilance, on va vraiment travailler différemment, et vraiment entrer dans la concertation avec les habitants. » Participante

« Quelle évolution de postures entre la 1ère journée et la fin de session, je suis impressionnée par la qualité de l'écoute, et **très satisfaite de cette expérimentation** qui mixe les « faiseurs », » Intervenante



« Cette expérimentation a connu un **franc succès** auprès des 30 participants qui ont mesuré et appréhendé d'une manière globale et pratique les concepts, l'indispensable coconstruction avec les habitants ainsi que les **leviers de réussite**. » Conseil Départemental



Collaboration renforcée avec les membres fondateurs de l'association et copilotage d'actions communes

Une **collaboration rapprochée** a été établie avec les membres fondateurs de l'association, notamment pour mener à bien les actions suivantes :

- Caisse des Dépôts : **enquête en ligne** sur l'amélioration de la plateforme, **étude** avec la Banque des Territoires sur les modèles économiques de l'habitat inclusif ;
- Fondation des Petits Frères des Pauvres : **instruction** des dossiers dans le cadre de l'Appel à Projets Habitat ;
- Réseau HAPA : **Mesure d'Impact** Social, **Rencontre Territoriale** parisienne



Cycle de 4 webinaires pour les référents habitat de l'Agirc-Arrco

Thématiques abordées	Dates
Présentation de l'association hapi – Focus sur le Comité d'Orientation	20 mars 2024
Ecosystème national et territorial autour du porteur de projet d'un habitat API	25 juin 2024
Présentation de la synthèse de l'étude de la Caisse des dépôts et consignation sur les différents modèles économiques des habitats API	15 octobre 2024
Présentation de la Mesure d'Impact Social (démarche et résultats de la phase d'expérimentation, suites à donner, ...).	19 décembre 2024

Une intervention complémentaire de l'association NOVO LOCO (59) a également eu lieu sur les montages fonciers et immobiliers en habitat API (le 4 juillet 2024).

Synthèse des actions axe 3

ACCROÎTRE LES COMPÉTENCES DES ACTEURS DANS LES TERRITOIRES

Ce volet a contribué à la montée en compétences des acteurs locaux dans l'habitat inclusif (API) tout au long de 2024 grâce à des webinaires programmés et d'autres ponctuels selon les besoins.

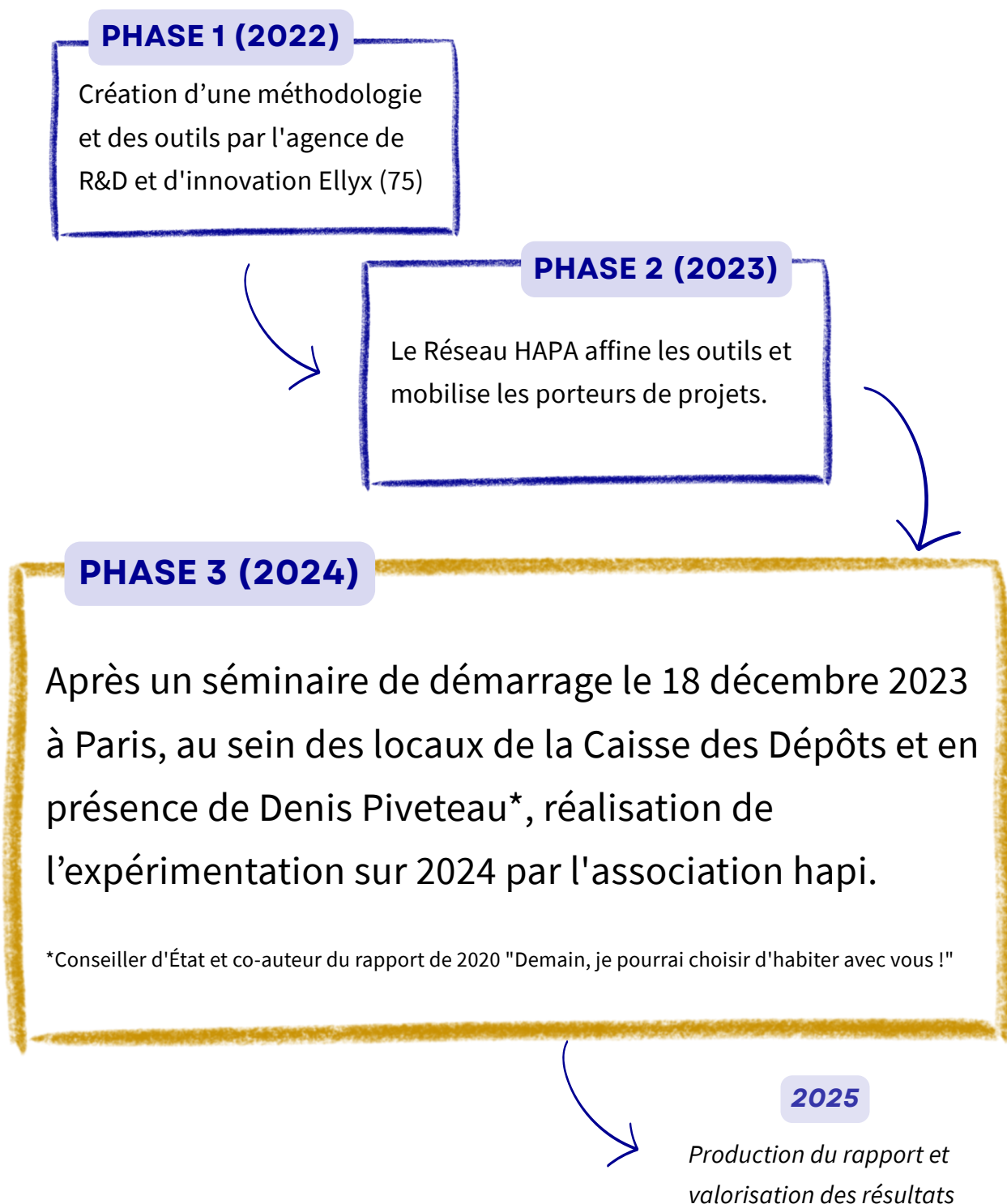
Des interventions spécifiques ont eu lieu, telles que celles sur les montages fonciers et les modèles économiques de l'habitat inclusif. L'association a également poursuivi ses **expérimentations partenariales territoriales**, notamment dans le Gers, en organisant des sessions d'information et de sensibilisation pour les acteurs locaux, tels que des élus, bailleurs et porteurs de projets.



AXE 4 : MESURER L'IMPACT DE L'HABITAT API

Les trois temps de l'expérimentation de Mesure d'Impact Social

Débuté en 2022, le travail mené pour produire une Mesure d'Impact Social de l'habitat API s'est achevé en 2024. En 2023 et 2024, le réseau HAPA a contribué au lancement de cette démarche, portée par l'association hapi. Pour rappel, elle s'est déroulée en trois phrases :



La mise en oeuvre de l'expérimentation

Mesurer l'impact de l'habitat API : un langage et des outils communs

Dans un double objectif d'outiller les porteurs de projets et de consolider les données récoltées, une approche spécifique, avec un cadre, un langage et des outils communs, a été élaborée. Les porteurs ont également bénéficié des supports d'appui et des outils communs suivants :

- La roue des effets
- Un carnet de bord
- Des questionnaires habitants, proches/aidants, professionnels
- Des trames d'entretiens semi directifs
- Des trames d'appui à l'analyse qualitative et quantitative
- Un accompagnement individuel et collectif

L'accompagnement collectif



La roue des effets

Ce schéma présente les effets attendus des habitats sur les parties prenantes principales (ceux qui y habitent, leurs proches et ceux qui y travaillent pour accompagner les habitants) selon les quatre dimensions de l'habitat API : un Habitat, Partagé, Accompagné et Inséré.

À noter : la roue des effets présente un sous-effet qui n'a pas été abordé dans cette étude : l'impact environnemental et citoyen de l'habitat (« l'habitat s'inscrit dans une démarche écologique et citoyenne »).

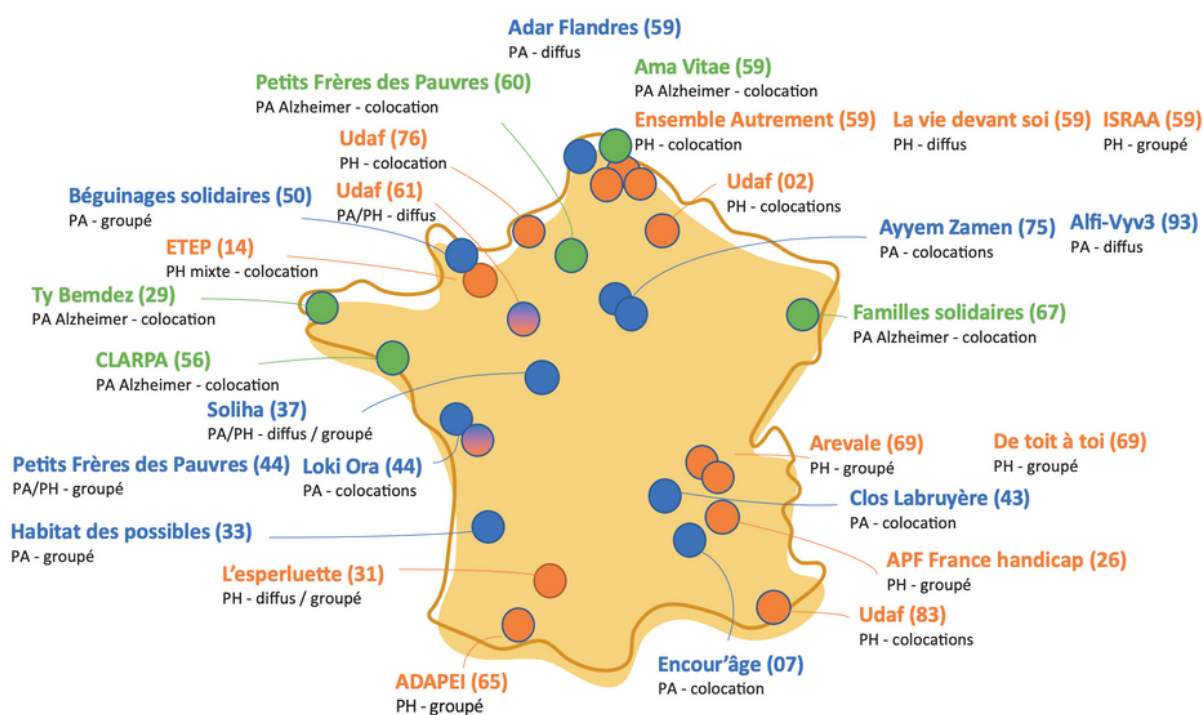


Une collecte de données concluante

Grâce au travail collectif et à l'implication des participant·es tout au long de l'année, nous avons réalisé et obtenu :



Projets participant à la démarche



PA : personnes âgées
PH : personnes en situation de handicap. Le panel d'expérimentateurs représente des projets à destination de personnes avec notamment des troubles autistiques, troubles psychiques, déficiences neuromusculaires, cérébrolésions, et handicaps physiques.

La présentation des résultats

À la suite des actions menées en 2024, les données agrégées de la Mesure d'Impact ont été analysées et présentées lors de différents temps :

- Séminaire de clôture le 9 décembre avec l'ensemble des porteurs de projets à la Fondation des Petits Frères des Pauvres ;

- Rencontres territoriales du réseau HAPA à Paris le 17 décembre au sein de la Maison des Associations ;
- Webinaire de sensibilisation auprès des référents habitat Agirc-Arrco le 19 décembre.

Les résultats majeurs de l'expérimentation

À travers les points de vue des habitants, de leurs proches et des professionnel·les, l'étude confirme que les projets participant à l'expérimentation atteignent globalement les effets attendus sur les quatre dimensions de l'habitat API : « habitat », « accompagnement », « habitat partagé », « habitat inséré », grâce aux lignes directrices et aux valeurs portées par les projets.

- L'habitat API offre **les socles bases de l'habiter**, les habitants se sont appropriés les lieux et s'y sentent bien.
- Les soutiens organisés par chaque projet en fonction des besoins et des situations contribuent à leur **bien-être et au maintien ou au développement de leur AUTONOMIE**.
- Le **COLLECTIF**, accompagné par le projet de vie sociale et partagée, place les habitants dans une dynamique de **lien social, d'entraide, d'ouverture et de mise en mouvement**.

- L'appropriation des quartiers est globalement favorisée par une bonne localisation des habitats et par les actions des porteurs de projets auprès du voisinage.
- Les proches constatent un **mieux-être chez les habitants et pour eux-mêmes** et une amélioration de leurs relations.
- Les professionnel·les sont convaincues de **l'intérêt de ce type d'habitat pour les habitants, satisfaites de leurs conditions de travail, se sentent valorisées** et reconnues, voire épanouies.

Le rapport complet et les synthèses sont disponibles sur monhabitatinclusif.fr



Une approche particulière a été menée pour **les personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer** : regards croisés des professionnels, expression des proches et des auxiliaires de vie... De ces différentes perspectives se dégage une **VISION TRÈS POSITIVE DES COLOCATIONS en tant que dispositifs capables de relever les défis de l'habitat inclusif**.



Synthèse des actions axe 4

MESURER L'IMPACT DE L'HABITAT API

Débutée en 2022, la démarche de Mesure d'Impact Social (MIS) de l'habitat API s'est terminée en 2024. À travers les points de vue, tant des habitants que de leurs proches et des professionnel·les, l'étude confirme que les projets participant à l'expérimentation atteignent globalement les effets attendus sur les quatre dimensions de l'habitat API. Ces résultats ont été présentés lors de plusieurs événements en décembre 2024. Les prochaines étapes viseront à **déployer et optimiser** la démarche tout en valorisant l'analyse des données recueillies.





NOS MEMBRES FONDATEURS



NOS PARTENAIRES FINANCEURS POUR L'ANNÉE 2024

